

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2013

Le Conseil municipal de DOMAZAN s'est réuni le vendredi 11 janvier 2013 à 20h45, en séance publique, sous la présidence de M. Francis FABRE, Maire.

Mmes E. AGUILERA, S. PERINO, C. DERIAN ET M. G. REYNAUD étaient absents.

Mme SARDA-DECARROZ, secrétaire, a participé à la réunion.

Le Conseil a approuvé le compte-rendu de la précédente réunion tenue le 16 novembre 2012.

Et a pris connaissance des documents d'urbanisme déposés depuis cette date.

COLLECTE ET GESTION DES DECHETS

Mme YSERD, directrice du SMICTOM, présente au Conseil le rapport d'activité relatif à l'exercice 2011.

Dans le cadre des questions, le problème du caractère contraignant des nouveaux systèmes d'apport en déchèterie est soulevé.

ACTIVITES COMMUNAUTAIRES

Les principales décisions prises au cours de la période passée sont évoquées.

- Le Conseil communautaire :
 - Installation effective des 3 délégués de la commune le 7 janvier
 - Décision de lancer les demandes de subvention pour le futur siège de la Communauté de communes

- Commission culture :
 - Stage organisé par l'Ecole de Musique pour tous les musiciens amateurs de la Communauté de Communes

DISPOSITIONS BUDGETAIRES

Le Conseil approuve, avant le vote du budget primitif, une délibération permettant d'engager, à hauteur de 25% des sommes budgétisées en 2012, certains crédits d'investissement sur des programmes décidés.

POINT SUR LE SECRETARIAT

Le Maire informe le Conseil des résultats des épreuves de recrutement d'un attaché, épreuves qui ont conduit à ne retenir aucune des candidatures déposées.

De ce fait le Conseil décide :

- De prolonger l'intérim assuré par Mme SARDA-DECARROZ,
- De saisir le CTP pour annuler le poste d'attaché créé.

TRAVAUX A L'ANCIEN BUREAU DE POSTE

Après étude des diverses propositions qui nous sont parvenues, le Conseil décide d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre à la SELARL COUTTON pour un montant de 13 300€ HT (taux de rémunération 19%)

PONT SUR LE BRIANÇON

Suite à la demande formulée par le Syndicat du Briançon, le Conseil accepte de participer aux travaux de réfection du pont en limite de commune avec Théziers à hauteur de 50%.

MAS DE TAPAGE

Le Conseil décide de se joindre à l'appel de la Préfecture, déboutée par le Tribunal Administratif sur le dossier de la SCI du Mas de Tapage.

Les intérêts de la commune sont confiés à Me POITOUT.

SIGNALISATION

Le Conseil approuve les devis présentés par LRS Signalisation pour la mise en place d'un stop près du groupe scolaire (942€ TTC) et de Midi Traçage pour la réfection des peintures de signalisation dans le village (1 717€ TTC).

TRAVAUX Z.I.

Le Conseil avalise l'avenant présenté par la société AXIMA, titulaire du marché des travaux de voirie dans la zone industrielle, qui change de nom et devient COLAS Midi Méditerranée.

SMAGE

Le Conseil approuve l'avenant n°1 présenté par le SMAGE et relatif aux prochains travaux sur le Briançon.

PERMISSION DE VOIRIE

Le Conseil décide de proroger pendant 15 ans, les permissions de voirie accordées à France Télécom et qui arrivent à échéance en 2013.

COUVERTURE DES RISQUES PROFESSIONNELS

Le Conseil décide de souscrire auprès du Centre de Gestion, le contrat de couverture des risques professionnels proposé.

Ce contrat est complémentaire à celui qui nous lie à Groupama.

ESCAPADES DE SIGNARGUES

Le Syndicat des Vignerons de Signargues renouvelle en 2013 l'organisation des Escapades de Signargues.

A. Crouzet et L. Donnet sont désignés pour représenter le Conseil au Comité d'organisation, Ph. Meger et L. Senot (repas), G. Reynaud (sponsoring et communication) dans les commissions.

SMDE

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'adhésion des communes de Nîmes et des Angles au SMDE (Syndicat Mixte à Cadre Départemental d'Electricité du Gard).

Ainsi que sur la fusion du SMDE avec le Syndicat Intercommunal d'Electrification du Vistre et le Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Région d'Uzès.

QUESTIONS DIVERSES

- **Déviations**

Ph. Meger propose que nous réfléchissions à quelques travaux en bordure de la déviation pour mieux mettre en valeur la vue du village.

- **Eaux souterraines**

Ph. Meger fait un rapide compte-rendu du Comité de Pilotage sur la teneur des eaux de ruissellement du bassin en pesticides.

Les très bons résultats enregistrés du fait de l'évolution des pratiques agricole, justifieraient une communication aux populations.